

## HOLOCAUSTE



**Holocauste**, est un terme utilisé pour désigner la mise à mort d'à peu près six millions de Juifs, de tous les âges, qui provenaient majoritairement d'Europe, pendant la Seconde Guerre Mondiale. C'était une partie de la „*solution finale du problème juif*”, le programme d'extermination des Juifs, mis au point et exécuté par le régime national-socialiste d'Allemagne, conduit par Adolf Hitler. Le mot original grec (*holókauston*) est la traduction du terme hébreu *olah*, qui signifie „*combustion totale*” et qui désigne l'ancien rituel juif de sacrifice dans lequel des (morceaux d') animaux ou de plantes étaient brûlés sur l'autel pour Jahvé qui, selon le livre du Lévitique, aimait l'odeur de ces sacrifices.

**Les Atrocités** du régime nazi ne se sont limitées d'ailleurs pas aux Juifs. Certains auteurs ont utilisé le mot *holocauste* dans un sens plus large, pour décrire également d'autres actions du régime nazi. Celles-ci incluent la mise à mort d'à peu près cinq cents mille Roms, de plusieurs millions de prisonniers de guerre soviétiques, ainsi que le régime d'extermination auquel ont été soumises les personnes envoyées aux travaux forcés, les homosexuels, les personnes handicapées physiquement et/ou psychiquement, les citoyens polonais ainsi que les citoyens appartenant à d'autres peuples slaves, les opposants religieux et bien sûr les opposants politiques. Mais la plupart des historiens n'incluent pas ces catégories dans la définition de l'holocauste, ils réduisent la sémantique du terme au génocide des Juifs, autrement dit à ce que les nazis ont appelé la *Solution finale du problème Juif*. Compte tenu de toutes les victimes des persécutions perpétrées par les nazis, le nombre des morts augmente considérablement: les estimations du nombre total de victimes se situent en général entre 9 et 11 millions.

**Les Persécutions et le génocide** se sont déroulés par étapes. La législation concernant l'élimination des Juifs de la société civile avait été élaborée plusieurs années avant le commencement de la Seconde Guerre Mondiale (dans la période 1933-1939). C'est alors déjà qu'ont été créés des camps de concentration où les détenus étaient utilisés à travailler comme de véritables esclaves jusqu'à ce qu'ils meurent exténués ou tués par les maladies. Partout là, où le III-e Reich occupait un nouveau territoire en Europe de l'Est, des unités spéciales (les *Einsatzgruppen*) recevaient pour tâche d'exterminer les Juifs et les adversaires politiques qui étaient fusillés en masse. Juifs ou Roms, tous étaient concentrés dans des ghettos avant d'être transportés à des centaines de km., dans des trains de marchandise vers les camps de travaux

forcés et d'extermination. Là, s'ils survivaient au voyage, la plupart d'entre eux étaient tués : gazés dans des pièces spécialement aménagées. Chaque branche de l'appareil administratif de l'état hitlérien a été impliquée dans la logistique des assassinats en masse et a contribué à la transformation de l'Allemagne en ce qu'un historien appelait « un état génocidaire ».

**Le holocauste en Roumanie.** Ce syntagme désigne la persécution et l'extermination des Juifs dans les territoires contrôlés par l'État roumain dans les années 1937-1944, c'est-à-dire à partir des premières lois anti-juives du gouvernement Goga-Cuza jusqu'au coup d'État du 23 août 1944. Les Juifs, quelle que soit leur citoyenneté, ont été soit persécutés soit tués par des agents de l'État roumain (sinon par des personnes privées comme les Légionnaires) dans les territoires contrôlés par l'État au moment des événements (y compris et surtout en Transnistrie), quand ils n'étaient pas envoyés en Allemagne nazie.

Sous le règne du roi Charles II, sous le gouvernement du maréchal Ion Antonescu et des Légionnaires, la population juive vivant sur le territoire de la Roumanie est exclue petit à petit de la vie politique économique et culturelle et ensuite ils deviennent les victimes des déportations et des tueries en masse. On peut dire que l'antisémitisme en Roumanie devient une politique d'état à partir de 1938 quand ont été données les premières lois contre cette population. La loi interdisait aux Juifs de pratiquer le commerce, de louer des espaces commerciaux, d'occuper des fonctions publiques.

En 1930, habitaient en Roumanie 756.930 de Juifs. La population juive représentait la troisième minorité du pays. À peu près 300.000 Juifs habitaient en Bessarabie et en Bucovine. En mai 1942, lors du recensement réalisé, dans les deux provinces on enregistrait à peine 226 et respectivement 17.033. Le soir du 21 janvier 1941, des légionnaires armés occupent les bureaux de police de Bucarest, la mairie et d'autres bâtiments publics. Les bureaux de police deviennent des centres de torture pour les 2.000 Juifs arrêtés dès le 20 janvier, tandis que la forêt de Jilava et l'abattoir de Bucarest sont transformés en centres d'exécution. Trois jours plus tard, l'intervention de l'armée met fin aux violences et à la collaboration entre le maréchal Ion Antonescu et le Mouvement Légionnaire. Le pogrome de Bucarest est suivi, à peine six mois plus tard, par des tueries en masse à Jassy. En trois jours sont tués à peu près 13.000 Juifs. L'ordre d'évacuation émis par Ion Antonescu et son autorisation d'exécuter tout Juif qui attaque l'armée ont donné pleine liberté à la Gendarmerie et à la Police de torturer et de tuer. La population juive était accusée de collaborer avec l'ennemi soviétique. Le projet des autorités roumaines de nettoyer le territoire implique aussi l'évacuation de la population juive de la Bessarabie et de la Bucovine. Le 9 octobre 1941 commencent les déportations en Transnistrie qui se trouvait sous administration roumaine depuis août 1941. Selon les informations officielles, quelque 120.000 Juifs et 12.000 Roms ont perdu leur vie dans les camps de Transnistrie. « La Transnistrie était conçue comme lieu d'extermination. Ils ont été hébergés dans des anciens kolkhozes, dans des fermes paysannes, bien des fois dans les porcheries », dit Liviu Rotman. En octobre 1942, Ion Antonescu demande l'arrêt des déportations en Transnistrie. Sa décision la plus importante est celle de ne pas envoyer à Auschwitz les Juifs du Royaume ou de la

Transylvanie du Sud. C'est ainsi que 292.000 de Juifs roumains survivent. Salulaire s'est avérée aussi l'idée d'émigrer en Palestine - 9.000 Juifs ont réussi cette démarche entre 1939-1942.

Le souvenir de l'holocauste fait tache aujourd'hui encore dans l'histoire du monde. L'injustice et les crimes horribles ne devraient plus jamais se répéter. Le monde contemporain est toujours mouvementé, le racisme, les discriminations et le terrorisme font toujours peur, beaucoup de gens sont animés de préjugés.

Nous devrions apprendre quelque chose des immenses erreurs de nos prédécesseurs et profiter de notre accès si facile à l'information, à la connaissance et à l'éducation. Je crois, comme tout le monde de bon sens, de tous les coins du monde et de toute origine, que nous devons connaître tout ce qui s'est passé puisque l'ignorance du passé mène tout droit à sa répétition.

Tudor Ana-Maria

11 J